

En 2012, la lutte fructueuse de l'îlot Irving : récit de Malcolm Reid p.4 Vieillir en coop d'habitation p.2
Un nouveau quartier industriel à Québec? p.9 Le retour de Doc : Aller jouer dans l'trafic p.12

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 51, Numéro 6, Décembre 2024 > Droitdeparole.org

ÎLOT DORCHESTER 20 étages, c'est trop haut !



L'îlot Dorchester vu de la rue Saint-Réal, quartier Saint-Jean-Baptiste.

Une perspective historique

Le projet du groupe Trudel à l'îlot Dorchester n'est pas le premier du genre dans le quartier. Depuis 1968, des promoteurs ont tenté de développer les terrains du quartier en invoquant les mêmes arguments.

À lire en p. 6 et 7

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste opposé au projet

À l'écoute des préoccupations citoyennes le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville de Québec de faire respecter les règlements de zonages actuels limitant les constructions à 10 étages.

Plus de détails en p.2

Le conseil de quartier de Saint-Roch hésite à prononcer

Malgré les nombreuses critiques du projet immobilier du groupe Trudel, le conseil de quartier hésite à se prononcer avant que le promoteur dépose son projet finale à la Ville de Québec. Faits saillants de la rencontre du 28 novembre

p. 3

Le conseil de quartier de Saint-Roch hésite à se prononcer

Par **Nathalie Côté**

La salle était bien remplie, le 28 novembre dernier, dans Saint-Roch. Environ 25 citoyens et citoyennes se sont présentés au conseil de quartier en plus des administrateurs du conseil de quartier Pierre-Luc Lachance, élu municipal dans Saint-Roch-Saint-Sauveur et de Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique à la Ville de Québec.

Même un représentant du promoteur Trudel était sur place, comme on l'apprendra lors d'une intervention pendant laquelle il a invité les gens à venir lui poser des questions à la fin de la rencontre.

Il n'y avait aucun point à l'ordre du jour consacré au sujet de l'heure. Le conseil de quartier a même annoncé l'annulation de la rencontre prévue le 19 décembre sous le prétexte de l'approche de la période des Fêtes.

La présidente du conseil de quartier, Alexia Oman, ex-candidate aux élections municipales pour le parti Transition Québec, a expliqué qu'il est difficile pour eux de prendre position parce que la question de l'Îlot Dorchester « est sujet clivant. Il y a beaucoup d'enjeux, qu'ils doivent lire tous les documents », etc.

En fait, les membres du conseil de quartier ne veulent pas se prononcer sous le prétexte que le projet du promoteur n'a pas été déposé officiellement à la Ville de Québec

Un point de discussion adoptée in extremis

Grâce à l'intervention du citoyen Michaël Parish, une discussion de 15 minutes chrono a finalement été concédée sur le sujet par le conseil de quartier.

Une artiste de Saint-Roch a rappelé qu'il y a un an, le promoteur avait rencontré les résidents du quartier et leur avait présenté un projet allant jusqu'à 10 étages « À 10 étages. Ça "fittait", comme on dit. Là, ça a bougé depuis. Ça part de 6, 7 étages et ça monte jusqu'à 20 étages. C'est tellement pas dans les dimensions du quartier, dans ce secteur majoritairement résidentiel. Là, t'as l'impression d'un gros éléphant »

Marc Grignon, résident de Saint-Roch, a souligné qu'il



Le conseil de quartier de St-Roch le 28 novembre. Photo : DDP

est important de prendre position en rappelant que le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste avait déjà adopté une résolution. Il en a cité quelques extraits.

Les interventions citoyennes ont été très critiques du projet immobilier, principalement concernant la hauteur de 20 étages qui nécessitera un changement au règlement du zonage.

Le conseiller Pierre-Luc Lachance a même invité les citoyens à laisser leurs suggestions sur les enjeux qui touchent Saint-Roch, comme l'Îlot Dorchester par exemple, dans la « boîte à idées » installée à la bibliothèque Gabrielle-Roy...

Les délais à venir

Une citoyenne a demandé à l'Élu quels sont les délais à venir pour la contestation du projet. « Il n'y a pas d'échéancier spécifique », a répondu Pierre-Luc Lachance. Daniel Leclerc a ajouté que cela ne sera pas en

janvier 2025. C'est à eux (au propriétaire) à peaufiner leur projet et à le déposer par la suite, a-t-il précisé.

Pierre-Luc Lachance a résumé les étapes à venir, rappelant que lorsqu'un projet de demande de changement au règlement est déposé, le conseil exécutif, le conseil de ville et le conseil d'arrondissement doivent en débattre. Suivra un délai de 15 jours pour annoncer la consultation publique, etc.

Le conseiller municipal a ajouté : « Il y a aussi l'éventualité (pour le promoteur) de déposer un projet conforme à la réglementation actuelle. » Cette perspective réjouirait la population du quartier qui n'est pas contre un développement de cet espace, mais très critique des 20 étages demandés.

Le prochain conseil de quartier de Saint-Roch se tiendra le 30 janvier 2025 à 18h30 au YMCA Saint-Roch, 500, rue du Pont.

Vieillir en coopérative : un avenir gris pour les personnes âgées ?

Par **Ève Sanfaçon**

À force d'avancer en âge, il nous vient des questionnements, d'autant plus que nous sommes plusieurs à ne pas avoir eu d'enfants. Alors dites-moi, qui s'occupera de nous plus tard? On manque de place dans les résidences pour personnes âgées, et ce, à cause entre autres du manque de personnel et des fermetures de résidences supposément non rentables.

Ici, la société a tendance à voir les personnes âgées comme « inutiles » tandis qu'ailleurs, sur d'autres continents, ces gens-là sont considérés comme une précieuse richesse dont on doit prendre bien soin.

J'habite dans une coopérative et j'espère y demeurer longtemps. Nous sommes un beau groupe dynamique et en plus de la maintenance des bâtiments et tout le reste, nous tenons à bien nous occuper les uns des autres. Depuis quelques années, nous sommes plusieurs dans différentes coops à nous poser « THE question »... Ainsi, en matière d'entraide, où tracer la limite quand une personne requiert des soins spécifiques? Une question qui se pose tant sur le plan éthique que juridique.

Nous sommes en coop parce que nous croyons en cette force qu'est la mise en commun des ressources et bien que ce soit gratifiant, cela peut aussi nous demander beaucoup de notre temps. Nos loyers sont à prix abordable, car nous faisons la plupart des travaux et l'implication demandée suppose une belle énergie et une certaine autonomie de la part des membres de la coop.

Des solutions existent

Avec la population vieillissante dans les coopératives d'habitation à travers tout le Québec, des projets concrets se mettent en branle, par exemple ceux de Fédération des Coops de Québec Chaudière-Appalaches et ceux de la confédération des coops du Québec qui visent à épauler les membres vieillissants de leurs coopératives affiliées.

Après une première rencontre avec cet organisme et des membres des coops de la région de Québec, nous voilà partis pour recevoir du support et des réponses à nos questions, en plus de vivre une belle solidarité. Et tout ça n'est qu'un timide départ. Si vous faites par-

tie d'une coop et que les questions abordées dans cet article vous intéressent, il est toujours possible de vous joindre à ce comité.

Je nous souhaite longue vie!

*Une référence inspirante : Les Babayagas, le projet d'une communauté autogérée de féministes à la retraite, qui a vu jour en France en 2008.

ERRATUM

Dans l'édition d'octobre, une erreur s'est glissée dans la signature du texte de Marc Grignon « Les panoramas de Québec et les perspectives visuelles dans les faubourgs ». Marc Grignon n'est pas architecte, mais bel et bien historien de l'architecture.
Toutes nos excuses.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org
droitdeparole.org

Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook
Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et

d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications

du Québec.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 6000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.

Disponible en présentoirs
Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, David Jonhson, W. Stuart Edwards, Ève Sanfaçon
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Marie-Hélène Gélinas, Richard Martel, Gilles Simard

Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale : Malcom Reid
Photos : W. Stuart Edwards,
Illustration : Klody Tremblay
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste opposé au projet

Par Nathalie Côté

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a été le premier conseil de quartier de Québec à prendre position sur le controversé projet du promoteur Trudel à l'îlot Dorchester dans le quartier Saint-Roch.

Une vingtaine de personnes étaient présentes au conseil de quartier du 25 novembre en plus des administrateurs et de la conseillère de Cap-aux-diamants, Méliissa Coulombe-Leduc.

Ce projet, comme le disent plusieurs, concerne tout de centre-ville de Québec. L'actuel version du promoteur nécessiterait un changement au zonage actuel et au PPU (plan particulier d'urbanisme) le faisant passer de 10 à 20 étages.

Un immeuble de 20 étages aurait des impacts jusque dans le faubourg Saint-Jean-Baptiste, bloquant l'horizon de plusieurs résidents du quartier, obstruant plusieurs percées visuelles dans le faubourg, bloquant les rues qui ouvrent sur la nature, sur le ciel, si appréciées à Québec. Sans oublier, les effets sur le bruit et la circulation automobile.

Des fenêtres ouvertes sur la nature, l'horizon, un boisé

L'architecte Mario Jobin, invité par le conseil de quartier, a fait une courte présentation au sujet des points de vue si appréciés à Québec. Il a souligné l'importance de rester vigilants face aux velléités des promoteurs de développer en hauteur, soulignant qu'un des enjeux à venir pourrait bien être dans le quartier Saint-Sauveur, si jamais le petit centre commercial, situé en bas de la pente-douce sur le boulevard Charrest, était acquis par un promoteur ambitieux.

Il a ainsi rappelé qu'une percée visuelle, c'est non seulement la vue sur l'horizon, mais aussi la vue sur un boisé (comme le boisé du parc des Braves que que l'on voit si bien en marchant sur la rue Marie-de-l'Incarnation). Comme le boisé de la côte Sainte-Geneviève que l'on peut apprécier de Saint-Roch et dont la vue serait obstruée si une tour de 20 étages



Au conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste le 25 novembre au centre culturel Frédéric-Back. Photo : W. Stuart Edwards

était construite à l'Îlot Dorchester. En somme, les percées visuelles sont comme autant des fenêtres, a résumé l'architecte dont la famille est originaire de la Basse-Ville.

Respect d'un maximum de 10 étages demandé

À la suite de nombreux commentaires très critiques, une résolution sans équivoque a été adoptée par le conseil de quartier. Elle demande à la Ville de Québec de faire respecter au minimum le PPU actuel, notamment concernant la hauteur et le pourcentage d'aires vertes.

Le conseil de quartier demande aussi à la Ville de prendre en considération « les percées visuelles et les panoramas, et de mener une étude des percées visuelles par rapport à l'îlot Dorchester »

Le conseil de quartier demande également « à la Ville de faire pression afin de réduire le nombre de stationnements dans le projet du promoteur. » Cinq centes cases de logement

sous-terrain font parti du projet actuel. Un enjeu de santé publique qui préoccupe beaucoup les gens du centre-ville.

Il demande aussi à la Ville « de faire pression afin d'augmenter la proportion de logements sociaux dans le projet du promoteur » qui en compte actuellement une quarantaine.

Finalement, le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste demande à la Ville « de valider ou d'invalider les propos tenus par le promoteur soutenant qu'un projet respectant le PPU Saint-Roch à l'îlot Dorchester ne pourrait pas être rentable et de prendre acte des conséquences importantes d'un scénario ou de l'autre. »

Qui décidera ?

Une citoyenne présente à demandé à la conseillère municipale qui allait prendre la décision en bout de ligne? Méliissa Coulombe-Leduc n'a pas hésité et à répondu avec franchise que la décision sera politique.

La vie derrière les portes

Après avoir participé à la mobilisation avec des associations de locataires, mardi le 19 novembre, le Centre Femmes Basseville et le Centre femmes d'Aujourd'hui ont profité des 12 jours de lutte contre les violences faites aux femmes pour aller porter une porte au bureau de la Ministre Elaine Duranceau. On inscrit dessus nos revendications.

Nous voulons rappeler à la ministre de l'habitation que les femmes sont plus durement impactées par la crise du logement et, surtout, que nous ne sommes pas des portes!

D'où vient cette expression « des portes » pour identifier un logement? Elle pourrait bien venir de la culture des promoteurs immobiliers proche de la ministre. (E.S.)



Photo: Eve Sanfaçon

Opinion

Merci pour votre intérêt pour les affaires du quartier

Je lis avec intérêt votre journal au fur et à mesure qu'il est distribué dans le quartier. J'aimerais réagir favorablement à la publication d'un texte dans le numéro d'octobre, celui de madame Ève Sanfaçon intitulé « Le maire qui plantait des pistes cyclables. »

Merci de l'intérêt et de l'implication que vous avez dans les affaires du quartier. J'admire surtout votre souci de vérité. On se fait d'ailleurs une meilleure idée de la réalité en vous lisant qu'en écoutant Marchand et certains de ses prédécesseurs avant lui.

Richard Bélanger, Québec

ÎLOT IRVING 2012

Victoire à l'arrachée

Par Malcolm Reid



Que raconte mon dessin ? J'explique.

Quand elle fait face aux problèmes de la forme et l'évolution d'une ville, la lutte populaire peut rencontrer des dilemmes.

Il fut une époque, vers 1980, où je prenais mon café du matin au restaurant Bernier, près de la grande caserne de pompiers sur la rue Saint-Jean. Par la fenêtre, je regardais ce qu'on appelait « l'îlot Irving », parce qu'une station d'essence Irving y avait existé auparavant.

C'était devenu un stationnement terne.

Des promoteurs immobiliers avaient l'œil sur le terrain. Vers 2012, un promoteur avait acheté le terrain et annoncé un gros building qu'il voulait construire.

Mon ami l'organisateur communautaire Marc Boutin a été approché par un groupe de résidents des maisons sur Saint-Jean en face du terrain. Ils voulaient mener une lutte contre le projet. « Cet édifice va cacher la belle vue qu'on a des Laurentides », disaient-ils. Marc était gagné. Le promoteur projetait un édifice plus haut que ce que le zonage municipal permettait. Il y aurait un référendum là-dessus. Marc s'est lancé pour le non.

Le comité populaire Saint-Jean-Baptiste, lui aussi, avait regardé le problème. « Le promoteur veut un édifice plus haut que le zonage permet. Nous, on avait un projet de coopérative d'habitation qui se formait et qui pouvait être logé dans cet édifice, alors nous avons négocié. Le promoteur n'allait pas abandonner son projet, mais, il était prêt à accommoder une coop dans une partie de la structure. Si on l'aidait dans le référendum. On trouvait que c'était le meilleur parti qu'on pouvait tirer de la situation. »

Deux façons de défendre la population faisaient face. Deux journaux de la cause citoyenne ont été amenés dans le débat. L'Infobourg était l'organe du comité populaire, Droit de parole était le journal où Marc Boutin écrivait et militait.

Côté ComPop et Infobourg, Nicolas Lefebvre-Legault était la voix forte. Les deux hommes se connaissaient bien ! Ils avaient souvent travaillé ensemble.

« Faut respecter le zonage » disait Marc. « Faut promouvoir les coopératives » disait Nicolas.

Mon article plaidait contre cette querelle, et je l'ai envoyé aux deux journaux. L'infobourg l'a accepté le jour

ou je l'ai envoyé. D de P ne voyait rien de bon dans le compromis négocié par le Compop avec le promoteur.

Quand je jaisais avec Marc, il me semblait un peu enivré par l'espoir de gagner un référendum municipal (Ceux qui ont connu Marc...Ils savent combien il était un passionné !)

Le soir du référendum, je m'en souviens avec grande clarté.

Moi, je plaidais pour l'unité du mouvement.

Je vois Marc marcher vers ses partisans. « C'est gagné ! disait-il. Par quelques votes seulement. »

Le promoteur n'aurait pas son changement de zonage. Le projet de coop d'habitation tomberait à l'eau.

Depuis, je contemple le grand bloc qui a tété construite sur l'îlot Irving. Je pense à mon très grand ami Marc Boutin. Je suis pensif. J'ai du mal à penser que la vue sur les Laurentides soit bien préservée. Et les promoteurs continuent de transformer notre quartier. Et les mouvements résistent comme ils peuvent...

Il faut plus que la charité pour régler la pauvreté

Le cinq décembre dernier, le Comité luttes inter-rives a organisé une action afin de revendiquer des mesures structurantes de lutte à la pauvreté. Les manifestants et manifestantes ont circulé sur la rue Cartier en distribuant des tracts aux piétons.

Le Comité luttes inter-rives est un collectif composé de trois organisations : l'Association de Défense des Droits sociaux (ADDS) de la Rive-Sud, le Regroupement des femmes sans emploi (ROSE) du Nord de Québec et l'Association de défense des droits sociaux du Québec-Métropolitain (ADDSQM). Ce collectif revendique, en substance, une augmentation des prestations à l'aide sociale et une meilleure répartition de la richesse.

L'action s'est déroulée dans le contexte de la guignolée des médias. Bien que cet événement aide énormément durant le temps des Fêtes, ce n'est hélas pas suffisant : « Ce n'est pas à la guignolée de remédier aux besoins essentiels des gens, c'est au gouvernement. C'est lui qui doit prendre la responsabilité de contrer la pauvreté », affirme Monique Toutant, militante à l'ADDSQM.

Le Comité luttes inter-rives tient à rappeler que personne ne devrait dépendre des banques alimentaires ou de quelque forme de charité que ce soit, pour se nourrir et voir à ses besoins essentiels. « La prestation du Programme d'aide sociale de seulement 807 \$ par mois, ça ne permet pas de couvrir adéquatement le logement, la bouffe, l'électricité, le transport et j'en passe. Ça prend une augmentation significative et urgente des prestations, et non des modifications esthétiques comme le propose la réforme de la ministre Chantal Rouleau » dénonce William Demers, militant salarié à l'ADDS Rive-Sud.

Les mesures adoptées suite au projet de loi 71 n'apporteront rien de bénéfique à la qualité de vie des prestataires de l'aide sociale : « La période des Fêtes devrait être pour s'offrir de l'extra, se gâter, mais il n'y a pas d'extra ou de gâterie quand on n'arrive même pas à se payer la base. Ça prend des mesures structurantes, des politiques publiques fortes. Les groupes communautaires le martèlent sans cesse, proposent des solutions, mais sont ignorés par le gouvernement. Il est plus que temps que les élus-es se déniaient ! » s'indigne-t-il.

Les associations rappellent que selon le Bilan-Faim 2024 des Banques alimentaires du Québec, « le nombre de demandes d'aide alimentaire « répondues » chaque



Action du Comité Luttes Inter-rives sur la rue Cartier, le 5 décembre. Photo : ADDS

mois a augmenté de 55% depuis 2021. La guignolée aide, mais les banques alimentaires ne peuvent pas combler à elles seules à la demande grandissante. »

« Ça fait du bien sur le coup, mais c'est pas juste à Noël

que les gens en ont besoin, c'est à l'année. On met un petit plaster sur une plaie qui a besoin de points de suture, pis ça dure juste une petite journée! » se déssole Monique Toutant. (N. C.)

Au TAL, ça va mal!

Par W. Stuart Edwards

Plusieurs comités logements et groupes communautaires se sont réunis le 27 novembre devant le Tribunal Administratif du Logement (nouveau nom de la Régie du logement), dont ils dénoncent de nombreux dysfonctionnements.

Ça allait mal déjà en 1978

Charles-Olivier P. Carrier du Comité logement d'aide de Québec-Ouest (CLAQO) a rappelé que déjà à la création de la Régie du logement, l'ancienne Commission des loyers, il y avait de longs délais et une structure trop compliquée. De plus, les locataires ne connaissaient pas leurs droits.

« Notre objectif est de faire en sorte que tous les Québécois puissent disposer d'un logement adéquat à prix abordable et situé dans un environnement favorable », peut-on lire dans le Livre blanc sur les relations entre locateurs et locataires publié en 1978. « Il importe d'assurer aux citoyens une information adéquate et continue, de même que des recours simples, efficaces et rapides. » y lisait-on.

Locataires abandonnés par le TAL

François Dignard du BAIL refuse que les employé.e.s des comités logement deviennent du cheap labour. « Quand ça déborde au TAL, qui éponge? C'est nous,

les comités logement, » il accorde une grande importance à l'information donnée aux locataires par le BAIL, mais ce sont supposément les préposé.es au TAL qui devraient les informer. Quand le TAL n'est pas en mesure de répondre adéquatement aux questions, il réfère les locataires aux comités logement, où les travailleuses font de plus en plus de burn-out, face aux demandes ingérables. « Quand on passe notre temps à être submergé par les demandes des locataires, on n'a plus vraiment le temps pour notre mission primaire, qui est de défendre de manière collective les droits des locataires. »

Bureaux fermés et site internet difficile

Aurélien, stagiaire au BAIL, déplore que les bureaux du TAL à Baie-Saint-Paul et à Lévis n'existent plus. Les locataires sont obligés de se déplacer à Québec. Elle demande la réouverture de ces bureaux et l'embauche de plus de personnel.

Nicole Dionne, coordinatrice au BAIL, critique sévèrement le site internet du TAL qui est difficile d'accès : « Wow! C'est quelque chose! » Elle dénonce une fracture numérique qui met de côté les aîné.e.s, les personnes à faible revenu n'ayant pas d'Internet chez eux, les personnes analphabètes ou éprouvant de sérieuses difficultés en lecture, et les immigrants en cours de francisation. Tout simplement se présenter au bureau du TAL pour obtenir de l'information n'est pas pos-

sible : il faut prendre rendez-vous sur le site. « Quand on regarde au quotidien comment ça se passe, il y a une grande partie de la population qui n'a pas accès à ce système-là. »

Pas de service, pas d'information

Nicolas Villamarin Bonilla du CLAQO a parlé de la piètre qualité du service téléphonique. Le Protecteur du citoyen a recommandé au TAL de raccourcir le message d'accueil, un message tellement long et compliqué que les gens s'y perdent. Le temps moyen d'attente est de 17,9 minutes. Seulement une personne sur dix parvient à parler à un être humain. Pour les autres : « Rappelez-nous une prochaine fois. »

Guillaume Béliveau Côté du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) a précisé que depuis cinq ans, il y a eu une augmentation de 32% de demandes d'information au TAL, mais une diminution de 44% des interventions avec les préposé.es. Non seulement le locataire n'a que quinze minutes pour expliquer son problème., mais il y a également un roulement de personnel, les préposé.es ont très peu de formation, et la réponse est souvent « On ne donne pas de conseils juridiques. » Les propriétaires peuvent se permettre des avocat.es, mais même quand un locataire en a les moyens financiers, la moitié des avocat.es sondés par le CCCQSS travaillent uniquement pour les propriétaires, jamais pour les locataires.

Jamais deux sans trois

Par le Collectif Saint-Roch/Saint-Jean-Baptiste

« En résumé, l'érection d'immeubles élevés, qui établit de très fortes densités et un espace public médiocre, ne fait pas partie de la recette d'une ville vivante, et ce, quoiqu'en disent les entrepreneurs et les politiciens qui invoquent souvent l'argument de la vitalité urbaine pour justifier leurs projets de construction en hauteur. » Jan Gehl, Pour des villes à l'échelle humaine, préfacé par Jean-Paul L'Allier

En 2017, la Ville de Québec a adopté, pour le secteur sud du centre-ville dans Saint-Roch, un plan particulier d'urbanisme (PPU) limitant la hauteur des édifices pouvant être construits, dans ce qui est aujourd'hui le stationnement de l'îlot Dorchester, à un maximum de 22 mètres (10 étages). Ce PPU a été le résultat d'une grande consultation publique ouverte à tous les acteurs concernés, promoteurs comme citoyens.

En 2022, la Corporation Trudel achète l'îlot à l'entreprise Kevlar en toute connaissance des limitations récemment imposées par ce PPU. Pourtant le 23 octobre 2024, elle présente un projet de construction d'un complexe mixte, résidentiel et commercial, en faisant en grande partie abstraction (du PPU) et prévoyant l'érection d'une tour-hôtel de 20 étages (68 mètres de hauteur).

Le secteur n'en est pas à ses premiers projets de tours. Il est essentiel de s'y attarder afin de percevoir leurs analogies avec le projet Trudel et de comprendre pourquoi ils n'ont, heureusement, jamais été réalisés.

Version 1 : Le plan Vandry-Jobin de 1968

En 1968, les experts estimaient que la population de Québec allait exploser et atteindre 681 000 personnes en 1987. Il fallait de toute urgence agir pour loger et transporter tout ce monde. Le rapport Vandry-Jobin proposait la solution; une myriade de tours. Dans ce plan, le coteau Sainte-Geneviève, à la hauteur de Dorchester et de Côte d'Abraham, se voit enseveli, comme l'illustre l'image ci-contre.

Époque révolue? En 2024, l'argument principal invoqué par le Groupe Trudel pour construire sa tour au même endroit est... la pression démographique! La construction de logements doit primer sur toute autre considération. Quel rapport entre la construction d'une tour-hôtel de 20 étages et la pénurie de logements?

« Seul l'hôtel peut financer la construction des logements », avance le promoteur, qui est le seul à posséder les données économiques fondant cette assertion. Comment d'autres promoteurs parviennent-ils, eux, à réaliser des projets résidentiels profitables ne dépassant pas 6 étages juste en face de l'îlot Dorchester? Appelons cela un Mystère. Avec un grand M. Comme Money?

Revenons au plan Vandry-Jobin. Le plateau de 681 000 personnes fut finalement atteint 14 ans plus tard que prévu, en 2001. Le choc démographique fut absorbé sans tour, le plan Vandry-Jobin sombra dans l'oubli. Veut-on le ressusciter aujourd'hui?

Version 2 : La Grande Place de 1986

Entre 1986 et 1989, apparaît, porté par l'administration municipale, le Progrès civique, un nouveau projet de tours dans le secteur. Oubliée la menace démographique. La Ville souhaite cette fois « Créer un espace de développement commercial pour relancer l'économie déclinante du quartier Saint-Roch et empêcher la fermeture des grands magasins de la rue Saint-Joseph. »

Le projet présenté par le développeur, comportant entre autres, deux hôtels de 15 étages chacun.

Version 3 : le projet Trudel de 2024

Pour mousser son projet, le Groupe Trudel recycle à son profit l'argumentaire économique schizophrénique de la Grande Place, soit relancer Saint-Joseph en lui faisant compétition.

Questionné à l'époque, le promoteur Laurent Gagnon expliquait « qu'il ne craignait pas de créer une concurrence nuisible au mail. Au contraire, l'affluence attribuable à la Grande Place est de nature à augmenter leurs chiffres d'affaires ».

Copié-collé pour le projet Trudel. Tout en écrivant que « La Basse-Ville, et Saint-Roch en particulier, a besoin de compétition épicière » et en intégrant à son projet un marché d'alimentation de grand volume, il « est d'avis que 400 nouveaux résidents et visiteurs auront surtout des impacts positifs pour les commerces de la rue Saint-Joseph. »

Lors de la rencontre du 23 octobre dernier, Éric Courtemanche-Baril, propriétaire du Marché Tradition de la rue Saint-Joseph installé depuis 1999, et ancien président de la Société de développement commercial du centre-ville de Québec (SDC Saint-Roch), est venu remettre les pendules à l'heure : Il rappelle que, « en 2017 lors de la création du PPU, la SDC s'était exprimée pour que Saint-Vallier Est ne soit pas un axe commercial comme Saint-Joseph Est » ajoutant que « les deux épicerie du quartier sont sur la rue Saint-Joseph Est et cumulent des ventes hebdomadaires correspondant à celles entendues d'une épicerie à grand volume. On peut s'attendre à un transfert d'achats; imaginez l'impact de la fermeture d'une ou des deux épicerie sur la fréquentation de la rue Saint-Joseph. Il faut préserver l'équilibre commercial de Saint-Roch. ». En clair, en « vampirisant » sa clientèle, le projet Trudel fragilisera davantage la rue Saint-Joseph.



« Projection de 1968 de la Ville de Québec à l'an 1990 » Plan Vandry-Jobin

« Améliorer le milieu de vie »

Pour faire passer la pilule en 1986, les promoteurs de la Grande Place faisaient miroiter un milieu de vie amélioré, « la création « [d']une Grande Place "à l'européenne", de la dimension d'un terrain de football, constituant le point d'attraction majeur du projet ». Le projet promettait également « la plantation extérieure d'arbres, d'arbustes, de plantes annuelles et des toits-jardins ». Recette reprise par le Groupe Trudel qui promet que « les citoyens bénéficieront de la création d'espaces publics et d'un certain verdissement du secteur ». Les images fournies par les promoteurs respectifs illustrent le type d'environnement « convivial » dans lequel des passants comblés devront déambuler.

Pour ce qui est du verdissement, le Groupe Trudel demande une dérogation au PPU existant, qui impose 60% d'aire verte au sol, 25% de toitures végétalisées et 15% de toiture intensive, proposant plutôt, respectivement, 40%, 15% et 20%. Diminuer au sol pour augmenter sur les toitures, le tout s'égalisant. Pas tout à fait.



Le projet Trudel



La grande place

Suite à la rencontre du 23 octobre, Verdir et Diver-tir, un organisme œuvrant au verdissement dans le quartier depuis 2009, a insisté pour que « le cadre réglementaire actuel sur la répartition des types d'aires vertes ne soit pas modifié, pas plus que le pourcentage d'aire verte par lot ». Pourquoi? Parce que « le verdissement au sol est public, esthétique, apaisant. Il est apprécié par le public, ce qui incite à l'entretien » alors que « le verdissement sur les toits est privé, sans effet sur la population, et souvent laissé à l'abandon, » concluant « que ce dernier ne devrait pas être considéré au détriment du verdissement au sol pour l'ensemble du projet ». La fumée dissipée : le projet Trudel offre moins de verdissement intéressant que ce que demande le PPU.

Faire abstraction de la moitié de la Ville

La Grande Place, comme le Projet Trudel, se partage l'honneur d'avoir été élaboré en oubliant la moitié de la ville! Quand la première maquette de la Grande Place a été dévoilée, la conseillère du quartier Saint-Jean-Baptiste de l'époque, Winnie Frohn, a immédiatement réagi confiant au Soleil « qu'il faut se demander si le projet cadre bien dans le secteur », soutenant « que les tours sont trop hautes et qu'elles cacheront la vue aux résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste, diminuant ainsi la valeur de leur propriété ». L'impact de la tour Trudel sur le quartier Saint-Jean-Baptiste sera identique.

Ce panorama, identifié comme remarquable dans le PPU adopté en 2017, n'appartient certainement pas aux seuls résidents de Saint-Jean-Baptiste. Comme l'écrit Marc Grignon de Saint-Roch dans son mémoire déposé à la Ville de Québec en octobre (voir le site de la Ville) : il « s'offre à tous les passants, résidents du centre-ville, promeneurs occasionnels, touristes, etc. », constituant « un bien collectif – un patrimoine – absolument capital pour la ville de Québec ». Ce n'est pas à sens unique, conclue-t-il, puisque, de Saint-Roch vers Saint-Jean-Baptiste, le même PPU parle de percée visuelle remarquable, que viendrait aussi gâcher la tour Trudel « coupant la vue du coteau Sainte-Geneviève (la "falaise") et de la haute-ville, incluant l'église Saint-Jean-Baptiste, depuis tout le secteur en contrebas ».

Le 23 octobre, le Groupe Trudel rappelait ses 18 rencontres avec les partenaires économiques, sociaux, économiques et citoyens du secteur, les plus de 250 personnes ou organisation rencontrées en mai/juin 2024. Mais personne de Saint-Jean-Baptiste. Dans sa présentation, une multitude de vues du projet à partir du sol, mais pas de simulation de l'impact de la tour de 68 mètres sur la falaise. Comment est-ce possible? Comment l'administration municipale de Québec a-t-elle pu laisser passer cela?

Dans son mémoire, *Loger dans l'ambiguïté*, l'architecte Mario Jobin a très bien résumé l'absurdité de la situation :

« Lorsqu'on construit en hauteur, de manière prononcée, à en demander une dérogation municipale et l'acceptation sociale requise, il faut démontrer qu'on a analysé la totalité du site et considéré l'ensemble des impacts que l'intervention souhaitée aura dans son environnement immédiat ET dans son environnement élargi. Or, ici, on a oublié la "moitié" de la ville, soit : (la "Haute-Ville", Saint-Jean-Baptiste, tout particulièrement); le côté est du site (soit la côte d'Abraham, quartier du Vieux-Québec); en plus d'ignorer "l'image de la ville", de son ensemble paysager, vu à partir du nord ».

Les oubliés s'invitent dans la discussion

Deux cent cinquante personnes ont assisté à la réunion du 23 octobre. Parmi elles, des « oubliés », ayant finalement la chance de se faire entendre. 87 interventions portèrent sur la tour, le sujet de loin le plus souvent soulevé. 59 sur les percées visuelles et le panorama. 51 sur le respect des normes du PPU. 15 mémoires ont été déposés, -2 pour le projet, 10 contre, 166 commentaires reçus et, sur place au micro, les intervenants se sont succédé sans interruption pendant 2 h 30, le feu couvant souvent sous les cendres, tel que le reflète le commentaire

d'un citoyen : « Leur projet est juste moche, trop haut, une pollution visuelle et sonore. Ils veulent leur hôtel de prestige et nous donnent des "nananes" en dessous pour qu'on se taise. Ils sont à fond dans le greenwashing et la Ville va fermer les yeux. C'est juste scandaleux et pathétique. »

Ouf!

L'appropriation du bien public

Pourquoi une telle réaction? Mais, avant tout, pourquoi un hôtel à cet endroit?

Dans son mémoire, *Loger dans l'ambiguïté*, Mario Jobin fait plein feu sur la motivation première de la chaîne hôtelière.

« Nul besoin d'être doué pour comprendre que, lors d'une première visite de ce site, tout acheteur reconnaîtra l'immense valeur de la vue, à partir de la rue Saint-Réal, et le positionnement incomparable au pied de la côte d'Abraham (lieu de circulation stratégique à Québec). La proximité d'une falaise luxuriante est aussi à considérer.

La "valeur ajoutée" (économique, particulièrement pour un hôtel) réside exactement là : dans l'appropriation du bien commun par le privé (on monte et s'approprie une bonne part "du ciel de Québec" par une construction en hauteur située en plein dans une zone publique de champ visuel à protéger) d'un site stratégique »

Répondant à un résident de la rue Sainte-Hélène disant qu'il aimait bien regarder la falaise, vue qu'il perdra, le représentant du Groupe Trudel lui rappelle que « même en respectant le PPU, l'immeuble cacherait la falaise depuis l'emplacement du roulement à billes ».

Effectivement, ce PPU permettant 10 étages a été un compromis, imposé à la population par le propriétaire précédent Kevlar, pour un projet qui ne s'est pas réalisé. Il semble donc qu'il est temps de réouvrir le PPU et de modifier le nombre d'étages permis. À la baisse. De 10 à 6.

Quatre projets ont été réalisés dans les dernières années ou sont en voie de l'être autour de l'îlot, Pech-Bifrost (2025), La Biscuiterie (2024), Le Gecko (2020) et le 275 Saint-Vallier (2013). Aucun ne dépasse 6 étages, trois offrent des stationnements souterrains, deux des espaces commerciaux donnant sur la rue. Au total, 226 logements ont été créés, un mélange de maisons de villes, de lofts et d'appartements locatifs, en plus de 50 logements sociaux, le tout sur 51% de l'espace occupé par l'îlot Dorchester. Ce qui signifie que dupliquer à l'identique sur la totalité de l'espace de l'îlot, ces projets permettraient de créer 439 logements, dont 100 sociaux, versus 390 pour le projet Trudel, avec seulement 20 logements sociaux. Avec 6 étages au lieu de 20 ou de 10, sans hôtel. Il faut revoir le PPU à la baisse, revenir à un développement « dans le sens du monde et pour le monde ».



La première maquette du projet présentée par le développeur, comportant entre autres, deux hôtels de 15 étages chacun. La côte d'Abraham est à droite.

Tout est bien qui finit bien

Qu'est-il advenu de la Grande Place?

Jean-Paul L'Allier décide d'en faire un enjeu référendaire aux élections municipales du 5 novembre 1989 qu'il gagne. Le Progrès civique, parti politique qui soutenait le projet, ne s'en remettra jamais et disparaît. Comme promis, le maire L'Allier enterre La Grande Place et remplace les tours par le développement à l'échelle humaine que nous connaissons aujourd'hui, le parc qui porte son nom, les institutions d'enseignement et de recherche, les coopératives et les condos qui ont revitalisé le secteur.

Faisons de même avec le Projet Trudel et revenons à une densification humaine. C'est la seule voie sensée à suivre.

N.B. Plusieurs citations proviennent de la séance d'information et d'échanges sur le projet de requalification de l'îlot Dorchester qui a eu lieu le 23 octobre 2024 (250 personnes y ont assisté). La Ville de Québec a compilé, publié sur son site Internet, toutes les interventions orales de la soirée ainsi que les mémoires déposés à la Ville à la suite de cet événement.

Les citations du Groupe Trudel sont tirées de la présentation initiale du projet ou ont été exprimées par leurs représentants durant la rencontre du 23 octobre.

Joyeuses fêtes!

Que cette période festive soit remplie de bonheur, de paix et de moments précieux avec vos proches.

Julie Vignola
Députée fédérale de Beauport-Limoilou

2000, avenue Sanfaçon, bureau 101 | julie.vignola@parl.gc.ca
Québec (Québec) G1E 3R7 | 418 663-2113

julievignola.quebec | JulieVignolabq | JulieVignolaBL | JulieVignolabq

Milieux naturels au sud de l'aéroport

Vers une nouvelle zone industrielle à Québec ?

De vastes milieux naturels, situés au sud de l'aéroport, sont menacés par un développement industriel à Québec. Si une telle décision était prise, elle nuirait à notre résilience face à la crise climatique et contribuerait à la détérioration de notre environnement.

Si des promesses sont faites de conserver un pourcentage appréciable des milieux naturels du secteur, il n'en reste pas moins qu'une bonne proportion de ces milieux, avec les êtres qui y vivent, seront détruits de manière irrémédiable. La ville considère en effet qu'il existerait des milieux naturels « d'intérêt », les seuls dignes d'être conservés, ce qui justifie le mythe de la conciliation des usages.

Ajoutons à cela que les routes traversant les trois cours d'eau et la construction d'immeubles appauvriront peu à peu les espaces naturels résiduels puisque tous ces milieux sont interconnectés. Et les quelques arbres plantés, dont certains mourront d'ailleurs prématurément, ne seront pas en mesure d'exercer immédiatement les mêmes fonctions que les arbres matures : filtration et rafraîchissement de l'air, régulation des inondations, espaces de vie pour de nombreuses espèces.

Des surfaces humides, qui s'étendent de la route Jean-Gauvin jusqu'à la route de l'aéroport, captent le carbone, retiennent les eaux de dévaler la pente en direction du boulevard Wilfrid-Hamel et préviennent les inondations. Des solutions techniques sont souvent présentées pour remplacer certains de ces écosystèmes que nous rend la nature. Ces ouvrages, construits à grands frais, ne ressusciteront pas ces milieux de vie uniques en ville.

Nous estimons que le peu de milieux naturels, situés dans le périmètre urbain de la ville, justifie leur préservation intégrale. En effet, les boisés de 0,5 ha ou plus sont présents sur seulement 14% de la surface de ce périmètre alors que les milieux humides, boisés ou non, en représentent un peu plus de 2%.

Par ailleurs, la pollution de l'air cause 300 décès prématurés par an à Québec, selon Santé Canada, et c'est sans compter l'aggravation des maladies respiratoires,

cardiaques ou vasculaires. Dans le secteur sud de l'aéroport, il arrive aussi que la pollution dépasse les normes acceptables pour les humains. L'augmentation du camionnage et un air devenu plus toxique du seul fait de l'augmentation de la température générée par la création d'îlots de chaleur s'ajouteront également à la pollution. En été, la température peut atteindre 12 °C de plus sur des surfaces asphaltées en comparaison aux surfaces végétalisées. Précisons que la station du Ministère de l'Environnement, située à l'école Les Primévères, n'est pas en mesure d'enregistrer la plupart des polluants générés par l'aéroport et par le trafic sur les grandes voies de circulation qui encerclent le secteur résidentiel. Si elle les enregistrerait, on assisterait probablement à d'autres dépassements de normes.

En outre, si le sud de l'aéroport est développé, d'anciennes terres agricoles, dont la fertilité a été élaborée par des siècles de labeur de la nature, perdront cette capacité de nourrir à nouveau le Québec. Elles pourraient pourtant contribuer à notre sécurité alimentaire, mise à mal par les changements climatiques, qui entraîneront plus d'incendies et d'inondations ayant comme conséquence de couper des voies de circulation pour acheminer la nourriture en direction de notre ville.

Puisque la Ville a converti un terrain de soccer naturel en terrain synthétique au coût de 5,3 millions de dollars, elle aurait certainement eu les moyens d'acquérir un terrain d'un kilomètre carré, de l'éventuelle zone industrielle, acheté par un promoteur deux ans auparavant à un coût similaire. Cela amène à nous interroger sur les « besoins » à prioriser : les intérêts à court terme de différents investisseurs ou un environnement sain pour tous les enfants ?

Le maintien de la nature peut pourtant nous assurer un équilibre écologique, même en ville, et il est justement nécessaire de la préserver en ville pour garantir un équilibre écologique global. Que préférons-nous pour contrôler les populations de rongeurs : laisser les grands oiseaux faire leur travail parce que nous aurons protégé leur habitat ou appliquer des poisons de manière généralisée ?

Les immeubles vides et les vastes stationnements inutilisés forment déjà de tristes cicatrices dans nos paysages de plus en plus bétonnés et privés d'arbres matures. Que souhaitons-nous collectivement pour nos enfants : encore plus de béton ou une véritable cohabitation avec la nature ?

Anne-Frédérique Gosselin et Cédric Kessler, pour les Amis du boisé de l'aéroport

Christine Penner, Mère au front pour Pascal et David

Isabelle Goarin, Mère au front pour mon enfant(étudiant en technique du milieu naturel)

Josée Roy, Mère au front pour Émilie

Marie-Hélène Joannette-Cartier, Mère au front pour Céleste

Hélène Landry, Mère au front pour le vivant et les enfants

Joances Beaudet, Mère au front pour Pierre-Olivier

Catherine Berthod, Mère au front pour Aurore, Loïc et Clément.

Marie-Hélène Felt, Mère au front pour Jeanne et Élie

Mathieu Benoit, Père au front pour Frédérique et Raphaëlle

Nathalie Goulet, Mère au front pour Gaspard, Gustave, Joséphine, Mathias et Léonie

Ainsi que pour mes deux petits-fils : Grégoire et Théodore

Elsa Moreau, Mère au front pour Ophélie et Héloïse

Marie-Eve Brassard, Mère au front pour Agathe et Lily



FONDS DE SOLIDARITÉ DES GROUPES POPULAIRES

La défense des droits, j'y crois!

Saviez-vous que vous pouvez appuyer le Fonds en ligne?

fsgppq.org/don



VILLE DE QUÉBEC

Faisons progresser notre ville !



Jackie Smith
Conseillère municipale de Limoilou

JACKIE.SMITH@ville.quebec.qc.ca
418 641-6411 poste 1051



ETIENNE GRANDMONT

Député de Taschereau

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

830, rue St-Joseph Est, bureau 403, Québec

418 646-6090

Etienne.Grandmont.TASC@assnat.qc.ca

Lettre ouverte au ministre de la culture

Québec, le 10 décembre 2024

Monsieur Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications

Objet : Nous appuyons la Campagne de la TNDCDC sur l'urgence de la crise sociale

Monsieur le ministre,

Le journal Droit de parole souhaite vous informer qu'il appuie la campagne «Le Québec est KO.», portant sur l'urgence de la crise sociale lancée en octobre dernier par la **Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCDC)**.

Comme vous le savez, la Table regroupe 70 corporations de développement communautaire et rassemble plus de 2800 organismes communautaires et entreprises d'économie sociale qui sont actifs dans 16 régions du Québec. Notre journal communautaire constate tous les jours les effets du désengagement financier du gouvernement.

Ce désengagement du gouvernement du Québec est en train de mettre «KO» tous les efforts déployés par notre journal communautaire pour offrir une information locale de qualité.

Il nous semble nécessaire de recourir à cette campagne afin d'attirer l'attention de votre gouvernement et de la population sur la crise sans précédent qui sévit au Québec et sur la nécessité de vous engager à financer adéquatement les médias écrits communautaires.

Nous espérons nous aussi que vous en tiendrez compte lors du prochain budget et que des investissements conséquents seront prévus pour sauver les médias écrits communautaires d'une fermeture éventuelle !

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe du journal Droit de parole

La Caisse de dépôt et Palestine

Par David Johnson

« La Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ) est un investisseur majeur dans plus de 80 entreprises complices de l'occupation, de la colonisation israélienne et du génocide en Palestine », selon une lettre de la Coalition du Québec URGENCE Palestine, adressée (neuf décembre) à cet organisme et signée par quelque 169 organismes de la société civile québécoise.

Les signataires de ce texte dénoncent des investissements de plus de 14 milliards \$, rendant ainsi cette institution « complice des violations du droit international et des droits humains du peuple palestinien par Israël, et complice aussi du génocide commis par Israël envers la population palestinienne de Gaza ».

Lockheed Martin, WSP Global, Caterpillar ...

Raymond Legault, porte-parole de la coalition, donne quelques exemples d'entreprises qui bénéficient des investissements majeurs de la caisse. En premier lieu, WSP Global de Longueuil : « WSP Global est impliquée dans la construction du train léger entre Jérusalem-est et des colonies israéliennes de Cisjordanie », note M. Legault. « Ce type de projet contribue directement à la colonisation des territoires occupés palestiniens ».

En plus de faciliter la colonisation, les infrastructures de transports israéliennes sont interdites aux Palestiniens, ce qui renforce le système d'appartheid dans les territoires occupés. Malgré cela, la Caisse de dépôt a investi 4,2 milliards \$ dans l'entreprise québécoise, et a même augmenté sa part de 158 millions \$ en août 2024.

Le manufacturier Caterpillar, une marque quasi-synonyme de la destruction de maisons et d'oliviers en Cisjordanie, bénéficie quant à lui d'investissements substantiels de la part de la

CDPQ. Les machines Caterpillar sont également utilisées pour attaquer les manifestants contre le nettoyage ethnique en cours en Palestine : « Il y a des gens qui ont été enterrés vivants par des Caterpillars », note Raymond Legault.

La Caisse est même investisseuse dans Lockheed Martin, un pilier du complexe militaro-industriel USA, et le manufacturier des F-16 et F-35 que l'état d'Israël utilise dans le bombardement de ses voisins. « Si l'armée israélienne fait une frappe aérienne, en général, c'est avec un avion de Lockheed Martin », déplore la Coalition. Ces frappes ont tué au moins 45 000 personnes à Gaza depuis le sept octobre 2023, incluant plus de 17 000 enfants. La quasi-totalité des bâtiments, incluant hôpitaux, écoles et maisons, sont démolis sur ce territoire par des bombes venant des appareils Lockheed Martin.

L'argent de la société québécoise

« Les fonds que gèrent la CDPQ appartiennent à la société québécoise. La grande majorité de la population du Québec y contribue d'une manière ou d'une autre », note la Coalition URGENCE Palestine. « Quand on fait valoir à la Caisse que des activités économiques de compagnies dans lesquelles elle investit sont clairement illégales au regard du droit international, la CDPQ ne peut pas simplement juste prendre des notes ou dire qu'elle a des vues différentes ».

La Coalition demande un désinvestissement total et immédiat des entreprises complices des crimes israéliens, à l'instar du « Fonds de pension gouvernemental-Étranger norvégien ». La Coalition voit également la nécessité d'ouvrir une procédure de transparence pour garantir qu'aucune entreprise dans laquelle on investira, soit associée à des violations des droits humains et du droit international.



LES JOURNAUX COMMUNAUTAIRES SONT KO.

Monsieur le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, devant la crise sociale, le gouvernement doit passer à l'action pour investir massivement dans le soutien des médias écrits communautaires du Québec. **#deKOàOK**

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Pour prendre le pouls du Québec

Par Francine Bordeleau

Amorcée il y a près de trois décennies déjà, la publication de *L'état du Québec* peut être considérée désormais comme une tradition. Une tradition qui trouve périodiquement à se renouveler.

Au départ, *L'état du Québec* (auparavant *L'annuaire du Québec*), une initiative de l'équipe du journal *Le Devoir*, se présentait comme un bilan de l'année sur les plans politique, économique, social et culturel auquel se greffaient entre autres des statistiques diverses et des caricatures réjouissantes. La formule, tout en s'agréant de variantes, semblait immuable. Or de bilan il n'y a plus guère. Du moins, pas au sens strict. Ainsi *L'état du Québec 2025* propose-t-il « des rencontres, un espace de dialogue et des réflexions » qui prennent appui sur une certaine actualité et que chapeaute le thème de l'émotion.

L'Institut du Nouveau Monde, aux commandes de *L'état du Québec* depuis quelques lustres, nous invite donc à nous interroger cette fois sur la place que prennent les émotions dans les différentes sphères de notre société, qu'il s'agisse de la gouvernance, de l'économie, de l'administration de la justice ou encore de la langue (française).

Aux antipodes de la polarisation

Longtemps les émotions ont été opposées à la raison, et les montrer apparaissait comme un signe de faiblesse. Puis s'est produit un changement de paradigme auquel l'avènement des médias sociaux, qui installent et normalisent une culture de l'immédiateté, a fortement contribué. Résultat des courses : un Donald Trump étale ses « émotions » à pleins gazouillis et on ne s'en formalise plus guère...

Mais quoi qu'il en soit des phénomènes qui ont pu conduire à leur réhabilitation ou à leur légitimation, aujourd'hui, les émotions « sont vues comme de véritables leviers d'action face à l'apathie ambiante », souligne dans l'avant-propos Josselyn Guillarmou, codirecteur de l'ouvrage. À condition d'être utilisées à bon escient, a-t-on envie d'ajouter. La colère d'un individu ou d'un groupe peut dériver vers le pire. L'empathie manifestée par des membres de la classe politique peut passer pour de l'hypocrisie.

« Je ne tente pas de contrôler mes émotions à tout prix », dit l'ex-maire (de Québec) Régis Labeaume. On avait deviné... Régis Labeaume était invité à revenir sur l'attentat de la grande mosquée de Québec dans le cadre d'une discussion menée par Brian Myles, directeur du *Devoir*. Y participaient aussi Constant Awashish, grand chef du Conseil de la Nation Atikamekw (mort de Joyce Echaquan au Centre hospitalier de Lanaudière en 2020) et Émilise Lessard-Therrien, ex-députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (crise de l'arsenic à Rouyn-Noranda).

D'autres « discussions » sont présentées ici, en plus de textes-témoignages (notamment France Bélisle, qui a démissionné de la mairie de Gatineau en février) et d'articles de spécialistes. Un tel mélange peut surprendre de prime abord, mais contribue à rendre le livre accessible et vivant.

L'ouvrage souffre en revanche d'une féminisation tous azimuts et outrancière qui devient vite lassante avec ses « élues et élus », « celles et ceux », « Québécoises et Québécois », « elles et ils », « adhérentes et adhérents » et j'en passe. Ce n'est franchement pas heureux.

INM INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

L'ÉTAT DU QUÉBEC

Sommes-nous une société émotive ?



SOMME TOUTE LE DEVOIR

Josselyn Guillarmou et Sandra Larochelle (dir.), *L'état du Québec : Sommes-nous une société émotive ?*, Montréal, Somme toute/Le Devoir et L'Institut du Nouveau Monde, 2024, 216 p.

Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publié à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

habitantes
lumineuses de villages creux
on avance ébouriffées dans nos nuances
une lourdeur dans les bras
vigoureuses même sur une pente descendante
même empêtrées dans nos délicatesses
on apprend à se déplacer
yeux fermés au-dessus des barrières
à poser le pied sans hésitation
sur du fragile du mouvant
être légères pour ne pas couler à pic
dans la dernière ligne droite
longeant les feuillages fauves
on décroche les boules et les guirlandes
dépine débranche se débranche
on rentre dans le décor
avec toutes nos courbes
écaillées à froid
aux limites des jours
à toutes nuits chantantes
nos embrasements
resplendissent
Extraits de *Habitantes* par Anick Arsenault,
Éditions de l'Écrou

Là où je riais : des femmes assises, si loin. Elles portent les draperies des matins d'été, sentent le lilas et le cèdre. Murmures de berceuses aux vœux soufflés en vain. Je les vois d'ici. Gaies copies de moi. Elles couvent ma place, délaissée depuis longtemps. Attendent patiemment mon retour.

Les derniers feux s'éteignent. On me dit reste forte. Je préfère pleurer et m'orienter dans le noir, à moitié courbée, accompagnée des fantômes les plus bruyants.
Les repréailles s'exposent en travers de l'épave, échouée là, comme à la face d'un monde nouveau. Le moment venu du renoncement.

Un jour j'usurperai l'amour inconditionnel, les marques de crayon sur le chambranle, les erreurs qui font grandir et tout ce qui ne m'appartient pas. Je mettrai la table, il fera chaud, j'inviterai les miens et nous danserons. Légères, enfin, comme les autres.
Extrait de *C'est pourquoi meurent les jardins*, d'Éloïse Demers Pinard, *Le Noroît*.



Flot musical, acrylique sur papier arches, Klody Tremblay, 2023

Nous sommes la Terre

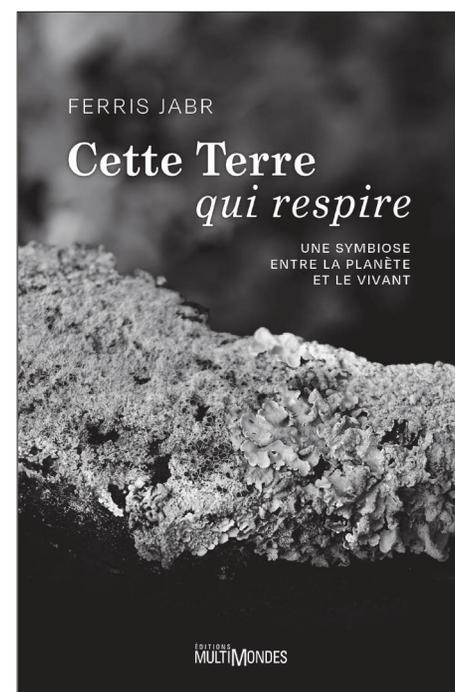
Notre planète serait-elle vivante? Proposée dans les années 1970 et longtemps ridiculisée, la théorie selon laquelle la Terre est un vaste système vivant interconnecté s'impose aujourd'hui aux scientifiques.

Nous, et tous les êtres vivants, sommes plus que des habitants de la Terre : nous sommes la Terre, une excroissance de sa structure et un moteur de son évolution. La vie et son environnement ont coévolué pendant des milliards d'années, transformant un morceau de roche en orbite en une oasis cosmique, une planète qui respire, se métabolise et régule son climat.

Ferris Jabr, écrivain scientifique de renom, révèle une vision fondamentalement nouvelle

de la Terre, où des forêts luxuriantes crachent du pollen et des bactéries pour invoquer la pluie, des animaux géants façonnent les paysages qu'ils parcourent et de microscopiques organismes scintillants remodelent l'air et la mer.

Si c'est l'espèce humaine qui a modifié son environnement de la manière la plus extrême et la plus rapide, c'est aussi la seule qui peut comprendre et protéger les délicats processus d'autorégulation de notre planète. Cet essai exaltant nous invite à réexaminer notre place dans cet équilibre.



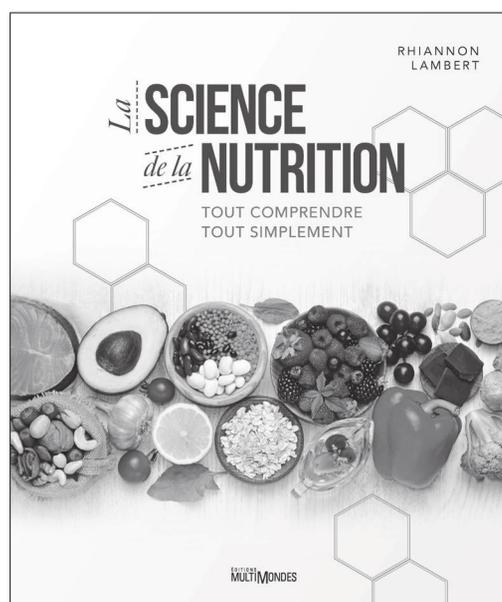
Cette terre qui respire
Jerris Jabr
Les éditions Multimondes,
2024, 224 pages

Manger pour mieux vivre

Les concepts pseudo-scientifiques à propos de la nutrition sont très répandus. Ils foisonnent dans les publicités, sur les réseaux sociaux, dans les magazines et dans les émissions de télé. Comment départir le vrai du faux? Ce livre aide à déconstruire les mythes relatifs à l'alimentation. Il vous permet aussi de faire, en toute connaissance de cause, les meilleurs choix nutritionnels pour préserver votre santé et vous sentir bien dans votre corps.

Du microbiote intestinal à l'absorption des nutriments, en passant par la santé cardiaque et le soutien immunitaire, le régime végétalien et le jeûne intermittent, cet ouvrage aborde un large éventail de sujets. Il vous apporte des informations validées par les recherches les plus récentes et étayées de graphiques pour faciliter la compréhension.

Un livre indispensable pour acquérir des connaissances scientifiques essentielles en matière de nutrition.



La science de la nutrition
Tout comprendre tout simplement
Rhiannon Lambert
Les éditions Multimondes,
2024, 228 pages



Défendre les institutions démocratiques

Pourquoi les changements climatiques n'ont pas les mêmes effets sur tout le monde. Sommes-nous tous et toutes dans le même bateau pour faire face aux changements climatiques? Non. Pour les populations pauvres ou racisées, il n'y a pas toujours de gilet de sauvetage. Les autrices décortiquent les causes de ces injustices et nous montrent qu'il est possible de renverser la vapeur.



C'est injuste
Une exigence démocratique
Par Amélie Chanez et Anne-Marie Le Saux
Écosociété, Collection Radar, 144 pages



Aller jouer dans l'trafic

Par Michaël Lachance

Le piéton ne va nulle part – mais, en revanche, il est partout, partout où il ne devrait pas être. C'est une sorte d'ennemi qui a été créé pour rendre la circulation difficile.

- Sacha Guitry

C'est parti ! Le Marathon international des traverses piétonnes de Québec (MITPQ) entame sa première édition le lundi 13 janvier. En effet, les participant.e.s. se disputeront des défis relevés, en témoignent les temps alloués pour chacune des épreuves. À l'image des marathons internationaux de New York et de New Delhi, ça devrait chauffer ! D'ailleurs, on demande aux foules de se présenter dans les axes nord-sud et est-ouest indiqués dans le plan disponible dans le site Internet du MITPQ. Sauf exception, lors des activités, la traversée n'est autorisée qu'aux participant.e.s. et aux personnels médico-légaux. Merci de garder vos distances !

« **Comptez sur moi pour provoquer l'trafic, j'ai de la congestion dans le sang !** » - *Le Comte Diderot de la Romaine (alias Doc)*, porte-parole de cette première édition du marathon

Les marathoniennes et niens seront réparti.e.s en six groupes pour un événement qui promet :

1. *Les marathonnées et marathons avec poussette de moins de 39 ans*
2. *Personnes avec mobilités réduites, aveugles ou sourdes et sans dossier criminel pour une traversée avec des facultés affaiblies*
3. *Les enfants de 5 à 12 ans*
4. *Les adolescent.e.s. de 13 à 17 ans*
5. *Les adultes normaux de 18 à 99 ans*
6. *Les centenaires (à voir, selon le nombre de participant.e.s. au moment de l'événement)*

Rendez-vous au parc de L'ilot Dorchester ! L'évènement se décline en plusieurs épreuves et quatre artères du quartier Saint-Roch à Qué-

bec ont été retenues selon une méthodologie qualitative éprouvée (le sondage) et un coefficient conséquent selon les groupes en lice.

Voici le nom et les coefficients de difficultés par corridors urbains :

La traverse Dorchester-Charest (GR. 2 et 6) - une commandite de la maison funéraire Épine-Douanier

- 19 secondes

La traverse Caron-Charest (GR. 1 et 3) *une commandite* de la clinique privée de podiatrie Fusée

- 16 secondes

La traverse Sainte-Hélène-Dorchester (GR. 4) *une commandite* de Tik-Tok Canada

- 14 secondes

La traverse Saint-Vallier-Dorchester (GR. 5) *une commandite* des boutiques sport extrêmes

- 12 secondes

Les six gagnant.e.s de chacune des catégories se verront décerner une participation pour le Championnat du monde des marathons piétons en juin 2026, à Mexico. De même, une montre Antoni Gaudi en argent munie d'une caméra de recul arrière et une passe à vie pour le futur tramway de Québec seront offertes par le groupe immobilier Flux Led Urt Intox 2.0. et par Infra Québec.

Mot de fin du porte-parole

« **Soyons forts et fiers piétons d'une capitale en béton ; soyons vifs au moment du passage au rouge ; soyons bons vivants ! Traverser une artère et emmerder le trafic, je ferais bien 365 marathons par année !** », Doc



Tag sur Saint-Réal. Photo: DDP

**Vous aimez lire Droit de parole ?
Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants**

LIMOILLOU

Alimentex

1185, 1^{er} avenue

Bal du Léopard

1049, 3^e avenue

Cégep de Limoilou

1300, 8^e Avenue

Librairie Morency

657, 3^e avenue

SAINT-ROCH

CAPMO

435, rue du Roi

Le Dôme

421, boulevard Langelier

Maison de la solidarité

155, boulevard Charest Est

SAINT-SAUVEUR

Au bureau de Droit de parole

266, Saint-Vallier Ouest

Centre Durocher

680, rue Raoul-Jobin

Supérette, bouffe et déboire

411, Saint-Vallier Ouest

Centre communautaire Édouard-Lavergne

390, Arago Ouest

Pub chez Girard

370, rue Saint-Vallier Ouest

SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'ascenseur du faubourg

417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque de Québec

755, rue Saint-Jean

L'Intermarché

850, Rue Saint-Jean

SAINT-SACREMENT

Librairie-café

Le Mots de Tasse

365, Chemin Sainte-Foy

MONTCALM

Centre des loisirs

Montcalm

265, boulevard René-Lévesque

Centre Frédéric-Back

870, avenue de Salaberry

STE-FOY

Université Laval

Pavillons Casault et Bonenfant

Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy

2920, rue Boivin

Librairie Laliberté

1073, route de l'Église

Librairie Vaugois

1300, avenue Maguire

VIEUX-QUÉBEC

Librairie Pantoute

1100, rue Saint-Jean

Lisez-nous en ligne
droitdeparole.org

PASCAL PARADIS
Député de Jean-Talon

3175 ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 150
Pascal.paradis.JETA@assnat.qc.ca

pascalparadis.quebec
418 682-8167

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole

100 \$

Nom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Abonnement individuel

30 \$

Abonnement institutionnel

40 \$

Abonnement de soutien

50 \$

Adhésion individuelle

10 \$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5 \$

Adhésion de groupes et organismes

25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org